cret mon départ et de ne point faire d'a-dieux à mes troupes. La même raison m'a empêche de vous faire connaître le point où je voulais me porter.

· Cette proclamation n'aurait pas été imprimée, mais des copies en circule-raient parmi les Polonais. Ces faits sont d'autant plus regrettables qu'ils ont eu pour résultat de paralyser le dévoûment et le courage que les Polonais ont montré, comme toujours, dans cette courte cam-

Russie.

On écrit de St-Petersbourg, 22 mars :

a li paratt que l'insurrection gagne du terrain en Lithuanie. On mande à l'Inva-lide que le district de Mozyro est déclaré en état de siège. Le chef de la troisième division d'infanterie est chargé d'y instal-ler un chef militaire et de le munir de pou-

 L'Empereur a accepté la démission des cinq conseillers d'Etat de Varsovie qui ont demandé d'être relevés de leurs fonctions. Ce sont MM. Jacques Lewinski. Michel Lewinski, François Wenglenski, Leopold, comte Polotillo (dont le château a été pille par les troupes russes) et Alex-andre Kourtz. Tous ces hommes jouissent d'une grande popularité. La démission de l'archevêque Felinski n'est pas acceptée, quoique selon le rapport du grand-duc Constantin, ce prélat ait renouvele sa de-

• L'Invalide publie un article intéres-sant contre les soi-disant cosmopolites russes, ce parti nombreux qui se felicite des embarras crees a la Russie par l'indes embarras crees a la kussie par 1111-surrection polonaise, comme il a applau-di parfois aux échecs essuyés pendant la guerre de Crimée, dans l'espoir que le gouvernement sera contraint de modifier son système. Il est remarquable que de semblables raisonnements cchappent à la censure, d'autant plus que l'auteur signa-le les classes instrutes de la société com-me appartenant à ce parti. »

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Baguse, 99 mars Raguse, 29 mars.
L'ancien chef de l'insurrection de l'Herzegowine, Luca Vuckalowich, est arrivé aujourd'hui à Raguse pour justifier les délibérations de la réunion des voïvodes tenue récemment à Kosierovo, et pour demander à l'Autriche d'interposer sa médiation, afin que les Turcs observent les conditions stipulées au mois de septembre dernier.

M. de Sybel a annoncé à la Chambre des deputés qu'il se proposait d'adresser au ministère les interpellations suivantes: 1º Quel est le montant des dépenses occa-sionnes par la concentration des troupes prussiennes sur la frontière polonaise? dépenses ? 3° pourquoi jusqu'à présent le gouvernement n'a-t-il fait aucune communication sur ce sujet à la représenta-

Le Courrier des Etats-Unis contient les dépêches télégraphiques suivantes :

Virginie, 16 mars. On annonçait samedi que les genéraux Jones, Hampton et autres, avec cent mille hommes, y compris de nombreuses forces de cavalerie et d'artillerie, s'étaient avande cavalerie et d'arthierie, s'étaient avan-éés jusqu'à Strasburg et se dirigéeient sur Winchester. On apprend aujourd'hui que cette nouvelle n'a aucun fondement. Le général Milroy, à la tête d'un corps de cavalerie, vient de faire une reconnais-sance dans la direction de Strasburg sans rencontrer l'ennemi et sans entendre par-ler de son approche. On n'a rencontré que quelques cavaliers d'Imboden, qui se ont retires à notre approche.

Washington, 16 mars.

Une dépèche de l'emiral Porter, datée de devant Vicksburg, le 7 mars, dit qu'il vient de recevoir le signal convenu entre lui et le commandant Smith, pour l'informer de l'entrée de l'expédition navale dans la rivière Yazoo.

Washington, 16 mars La Tribune de Mobile dit que le Florida à quitté ce port, poursuivi pendant dix-neuf heures par neuf bâtiments de blo-cus. Mais le corsaire est parvenu à leur échapper et à détroire un brick yankee nouvellement construit, qui faisait son premier voyage.

Les Compagnies de chemins de fer et les nouvelles conventions.

Ainsi que nous l'avions prévu depuis longtemps, ni l'Etat, ni les Compagnies n'ont attendu l'année 1865, date où dot commencer, d'après les conventions de 1839, le nouveau régime des Compagnies de chemins de fer, pour s'occuper de la révision de ces conventions. Tout le monde sait que le pacte de 1839 a donné lieu pour quelques Compagnies à des mécomptes dont la gravité était devenue très sensible. L'Etat, d'un autre côté, avait à s'inquièter L'Etat, d'un autre côté, avait à s'inquiéter de la construction des lignes nouvelles que les localites démandent à grands cris, qui ont eté indiques comme devant composer le troisième reseau dont plusieurs ont été, l'année dernière, volées par le Corps législatif. Il y avait donc des deux paris matière à negociations. Ces négociations ont concerne les Compagnies de l'Est, de l'Ouest, d'Orleans, de Lyon et du Midi. Il en est resulte pour quelques-unes de ces Compagnies des modifications importantes au point de vue des conditions financières au point de vue des conditions financières que leur faisaient les arrangements de 1859. Nous allons dire succinctement ce que nous avons appris de la portee des nouvelles conventions à l'egerd de chacune

Nous ferons remarquer préalablement que le principe géneral qui a dirige dans ces transactions M. le ministre des travaux publics est le principe du maintien des

grands reseaux.

Un autre principe consacré dans les nonvenux arrangements et celui-ci:

Contrairement à ce qui s'est fait en 1839 où la dépense de construction des hgnes concèdees ctait à la charge exclusive des Compagnies et n'était de part de l'État Compagnies et n'était de part de l'État que l'objet d'une garantie d'intérêt, l'État, pour les lignes qu'il concède aujourd'hui, prend une part dans la dépense de construction, tout en donnant une garantie d'intérêt sur la partie de la dépense qui incombera aux Compagnies. Enfin, il faut remarquer le nouveau mode suivant lequel l'État subviendra aux subventions accordées par lui, Il ne agiera pas ces subvendes. dées par lui. Il ne paiera pas ces subventions en capital; il n'en servira que l'annuite sur le picd de 4.60 p. 100. Le capital, au service duquel ces annuités inscrites au budget seront affectées, sera realisé par les Compagnies, sous la forme d'obligations ordinaires. Cette combinaires par persulte de decrever le budget er son permettra de degrever le budget ex-traordinaire des travaux publics des char-ges considérables qui eussent pesé sur lui si l'État avai acquitté les subventions en capital. - Eugene Forrade.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

(Semaine financière).

Par ordonnance de M. le premier présisident de la cour impériale de Douai, en date du 25 de ce mus, les assises du de-partement du Nord, pour le 2° trimestre de 4863, s'ouvriront à Douai, le lundi 4 mai prochain, sous la presidence de M. le conseiller Fievet, assiste de MM. de Wa-renghien et Coteau, conseillers, designes comme assesseurs.

VILLE DE ROUBAIX.

FOIRE.

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que la Foire établie en cette ville par dècret Impérial du 11 août 1856, s'ouvrira

cette amperial du 11 aout 1830, s'ouvrira cette année le 12 avril prochain. Les places seront distribuées le 6 dudit mois, (undi de Paques), à dix heures du matin, par les soins de M. le Commissaire central de police et de M. l'Architecte de

Les marchés ordinaires se tiendront. pendant totte la durée de cette foire, sur la place Notre Dame, et, au besoin, sur tel autre emplacement qui serait désigné

par-l'autorite municipale. Les marchands forains et directeurs de spectacles publics, jeux et autres diver-tissements, seront tenus de se conformer aux reglements en vigueur. A la Mairie de Roubaix, le 28 mars

ERNOULT-BAYART.

Les journaux de Lille annoncent la ré-organisation prochaine du cortége des fastes de Lille. Un carrousel aura lieu le même jour et déjà l'on s'occupe de la formation de la commission administrative. La subvention de 24,000 francs ac-

tive. La subvention de 24.000 francs ac-cordée par l'administration municipale, pour contribuer à l'éclat de cette fête, a produit le meilleur effet.

On sait que des fêtes magnifiques au-ront lien à Roubaix pour l'inauguration des eaux de la Lys. Les fêtes publiques sont rares dans notre ville, mais il faut convenir qu'elles na laissent rien à désirer et les étrangers font l'éloge de l'hospita-lité roubassienne.

lité roubaisienne.

Nous avons la certitude que notre Conseil municipal contribuera par une large allocution à maintenir notre ancienne rè-putation: Du reste, on sait que les fonds alloues pour toutes ces fêtes se repandent dans le commerce de detail, et Lille dans ces sortes de circonstances, comprend fort bien tous les avantages que lui pro-curent ses nombreux appels aux étran-

Roubaix, par son importance comme par sa population, est la seconde ville du département; nous avons donc raison de ne pas douter du concours empressé de nos administrateurs pour assurer le succès complet de nos fêtes.

Une foule considérable, dans laquelle on remarquait bon nombre d'étrangers à la ville, assistait ce soir au sermon de cha-rité donné par le R. P. Souaillard, dan l'église St.-Martin. L'illustre orateur a plaidé la cause du pauvre avec une élo-

quence remarquable.

Immédiatement après le sermon, nos deux respectables doyens ont receueilli les aumônes; MM. les vicaires de la paroisse recevaient aussi, à la sortie, les offrandes des fidèles.

Nous pa doubres

Nous ne doutons pas que la quête ait été fructueuse.

A dater du 1^{er} avril un nouveau train partira de Tourcoing pour Lille à 1 h. 40 m. Le départ de Roubaix aura lieu à 1 h. 55 et l'arrivée à Lille à 2 heures 20 m.

Ce train, qui est le retour du train mix-te partant de Lille à midi 20 m. ne conpartant de Lille à midi 20 m. ne con-endra que des voitures de 1ºº et 2º classe. L'administration du chemin de fer du Nord cedant enfin aux nombreuses reclamations qui lui étaient adressées nous ac-

corde un train composé de voitures de 1^{re} et de 2º classe.

De même que par le train partant de Lille à 12 h. 20 m., les porteurs de billets de 3º classe ne seront pas admis. Et ce-pendent les trains de Lille pour Roubaix sont des trains omnibus.

sont des trains omnibus.

L'administration du chemin de fer s'expliquera pas à ce sujet. La celérité relative des deux trains dont il est ici question ne peut être invoquée puisque le

trajet doit s'effectuer en quarante mi-

Grace aux effets de la concurrence, le service d'omnibus établi depuis quelqu jours aura suffi sans doute pour nous fa re accordet ce train réclame depuis

La nommée Amélie Gevert, servante à Roubaix, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience de ce jour, à six mois de prison pour vol

Les jeunes gens qui désirent se présen-ter cette année aux conceurs d'admission à l'Ecole phylechnique, à l'Ecole impé-riate militaire de Saint-Cyr, à l'Ecole vé-térinaire, à l'Ecole forestière, et à l'Ecole des arts et métiers de Châlons, sont aver-tis que les registres d'inscription ouverts à la Prefecture seront definitivement clos:

Peur l'Boole polyschnique, le 15 mai prochais, terme de rigueur; Pour l'Ecole de Sant-Cyr, le 1er mai prochain, terme de rigueur; Pour l'Ecole vétérinaire et pour l'Ecole forestère, le 31 mai prochain, terme de rigueur;

rigueur ; Pour l'Ecole de Châlons, le 7 mai pro-

chain, terme de rigueur.

Les instructions détaillées pour l'admission dans ces diverses écoles, le programme des connaissances exigees et des conditions à rempir, sont deposés à la Préfecture où les intéresses pouvent chaque jour en prendre connaissance.

Aux termes de la loi, il est formellement

Aux termes de la loi, il est formellement interdit aux courtiers de commerce de se servir d'aide ou commis pour la négociation et la conclusion des affaires.

Par un jugement longuement motivé, la cour de Bordeaux, sans s'arrêter à l'usage établi dans cette ville, vient de rappeler les prescriptions du code à cet égard.

Un courtier a été condamné à une amende de trois mille francs, pour avoir, dit le dispositif, • couvert par sa signature un marché traité et conclu • par son commis.

La cour a pris soin de rappeler que les courtiers nepeuvent ètrefassociés, teneurs de livres ou caissiers d'aucun négociant, marchand ou banquier ni faire aucur commerce de marchandises, lettres, billets, effets publics ou particuliers, pour leur compte, ni endosser aucun billet, let-tre de change ou effet negociable quelconque, ni avoir entre eux ni avec qui que ce soit aucune société de banque ou en com-mandite, ni prêter leur nom pour une né-gociation à des citoyens non commission-nés sous peine d'une amende de trois mille francs et de destitution.

Il est aujourd'hui d'un usage presque général d'adresser les lettres sous enve-loppe, ce qui augmente le poids, la dépense, et peut causer des difficultés, même de sérieux dangers.

sérieux dangers.

L'administration des postes fait remarquer avec raison qu'il arrive le plus ordinairement que le nom de la personne à laquelle on écrit n'est pas rappelé dans la lettre, qui, alors séparee de son enveloppe, n'a plus ni date certaine donnée par le timbre de la poste, ni identité réelle avec le destinataire, en sorte que tout individu qui en sera possesseur pourra s'en pré-valoir ou en abuser. L'enveloppe, ainsi séparce de la lettre qu'elle contenait, peut servir à la fraude, comme vient de le prou-ver un proces récent intenté par un né-

La prudence commande donc, lorsqu'on écrit une lettre, de mettre l'adresse sur la même feuille de papier, sauf pour les cas exceptionnels.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de cléture. le 30 le 31 hausse baisse 3 % ancien. 69.05 69.40 > 35 > > 41/2 au compt. 96.35 96.00 . . > 35 CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 29 mars 1863. Sommes versées par 90 déposants, dont demandes en remboursem. 6,195 64 Les opérations du mois d'avril sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

AVIS. n'y auta pas de séance le dimanche 5 avril, à c de Paques.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX Du 23 au 29 mars 1863 inclus. NAISSANCES. 26 garçons, 35 filles.

DÉCÉS. DE CE S.

Du 23 mars. — Frédéric-Joseph Delgrange,
47 ans., journalier, époux de Sophie Lion, Hôpital. — Louise Gaeremynck, 42 ans., ménagèce, épouse d'Henri Lucas, rue Saint-Antoine.

Du 24. — Hilarion-Fencion Denise, 42 ans.,
employé de sommarce, époux de Jaure-Emélie-Eléonore Beauvais, rue du Chemin de fer.

Leups. — Leur Baptiste Paforest, époux de sommis négociant, époux de Spphie Duforest, chemin des
Leups.

gociant, époux de Sophie Duforest, chemin des Loups.

Du 26. — Jean Baptiste Joseph Gadenne, 54 ans, rentier, célibataire, Embranchement, Du 27. — Jean-Locie Joseph Gazene, 45 ans, tisserand, époux "de Sabjue-Joseph Catteau, tiul ste fout? — Empires Schille-Joseph Houze, 81 am, san profession, veuve de Jean-dieu-Aimé Hoffmann, rue du Midi.

Du 28. — Narcisse-Lievin Florquin, 20 ans, ourdisseur, célibataire, Epeule.

Dix 29. — Julie-Jean-Lepours, 762 ans, ménagère, veuve de Grégoire-Hesri, Struck, rue de la Paix. — Louis Brilot, 22 ans, journalior, célibataire, Hôpial. — 1918 11 gargons et 10 filles, décèdes au dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale, J. Rasoux.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 30 mars 4863.

On s'occupe beaucoup depuis vingt que-tre heures de la dépêche de M. de Bismark sur le droit d'intervention de la Russie contre l'insurrection polonaise. Cette pré-tention est considérée comme un incident très grave, beaucoup plus grave même que la convention du 8 février. Nous atten-drons pour nous expliquer complètement à cet égard, des informations catégori-

Les vacances de Paques na commence-ront qu'après demain au Corps législatif au Sénat.

On dit que la cour passera le mois de juin à Fontainebleau. Dejà l'on s'occupe des courses de chevaux qui auront lieu dans cette ville pendant le séjour de l'Em-

M. de Rolland, rédacteur du Progrès de Lyon, a quitté cette ville samedi pour se rendre à Cracovie d'où il enverra des lettres sur l'insurrection polonaise.

Le départ de Menotti Garibaldi pour la Pologne a été plusieurs fois annoncé et démenti. Le fils du général avait en effet quitte l'Italie pour se rendre en Pologne; il vient d'être arrêté en Bavière.

Il n'y a rien de fondé dans le bruit d'après lequel M. de Montebello viendra, en vertu d'un congé pour le moins inopportun, passer quelques jours en France.

On parle d'un projet de loi qui aurait été envoye au Conseil d'Etat et dont le but se-rait d'autoriser les journaux à publiér; pour les annonces, des suppléments exempts de

On a dit et il se confirme que les chemins d'Algèrie seront donnés à la sampa-gnie de Lyon-Méditerranée. Le geuvernement garantit 6 % d'intérêt.

qu'on puisse dire que c'est celui de telle ou telle fleur. Mais veux-tu des attribu-tions déterminées ? Je me propose de t'a-bandonner les miennes, si elles ne te paraissent pas trop lourdes. Pas d'objec-tions. C'est l'ordre de la nature ; je touche à la fin de ma carrière, et la tienne commence. Depuis vingt ans que ma sol-licitude s'est concentree sur Edmond, j'ai sans doute négligé bien des choses. J'en ai conscience, et voilà pourquoi j'aspirais tant à rencontrer ce que j'ai trouvé en

toi. >
Ce disant, la marquise l'embrassait avec Ce disant, la marquise l'embrassait avec tendresse. Ces marques d'affection touchè-rent si profondèment Berthe qu'elle envi-sagea des lors avec confiance le sort qui lui était réservé, et qu'elle attendit sans effroi le jour de son mariage, fixé à la mi-

La marquise prodigua l'or pour que le trousseau de Berthe fût admirable, et son appartement somptueusement meuble et décoré dans le meilleur goût. M™ d'Auvers et la comtesse d'Oisebras allèrent à Paris faire les emplettes et envoyèrent à Vaux des peintres-décorateurs distingués, qui se concertèrent avec Berthe avant de se mettre à l'œuvre.

A peine convaincue qu'elle n'avait pas ortunités à craindre de la part d'Ed-, Berthe se mit à lui parler des choses qui l'interessaient. Les petits enfants connaissent par instinct l'affection ou l'indifference qu'on a pour eux; familiers avec les uns, ils restent muets avec les autres. Edmond leur ressemblait. Il proposait des promenades à Berthe et lui offrait un bouquet tous les matins. Sa conversation et ses prévenances n'allaient point au-delà ; cependant sa bonne mère était aux anges de ce témoignage de sympathie accordé à Berthe seule

La cérémonie du mariage fut célébrée dans la chapelle du château et s'accomplit très-heureusement, car Edmond suivit de tous points les instructions qu'il avait recues. Il prononça son oui au moment voulu, l'air calme et satisfait, comme s'il avait la conscience que Berthe lui appor-tait le bonheur. La mariee, aussi blanche que sa robe, ne pleura ni ne trembla; elle avait pris sa résolution, et son qui fut clair et ferme.

La tension d'esprit avait-elle surexcité La tension d'esprit avait-elle surexcité Edmond ? ou bien n'était-ce, comme d'ordinaire, qu'un simple relour le son mal, sans cause exceptionnelle ? Toujours estit qu'une demi-heure après son mariage, il fut pris d'un violent accès, et qu'on l'emporta dans sa chambre, privé de con-

La marquise venait de présenter à sa bru tout son personnel et de lui transmet-tre toute son autorité, quand cette catas-trophe eut lieu. Elle ne pouvait porter le moindre secours à son fils quand il se trouvait dans cet état; elle le savait, en outre, entouré du médecin et d'hommes dévoués ; enfin, plus d'une fois, ce triste spectacle i'avait fait défaillir elle-même ; elle avait donc l'habitude de laisser passer

elle avait donc i nabitude de laisser passer les moments du plus violent paroxysme avant de se rendre auprès de lui. Sans trabir la moindre crainte, la moin-dre consternation, Berthe s'inclina pour congédier les domestiques et voulut suivre Edmond. Mais sa mère la retint en di-

Reste ici, Berthe. La mère d'Edmond elle-même ne l'accompagne pas. Il est dans les meilleures mains, et ta présence

serait superflue.

— A l'exemple de sa mère, il faut que

je m'assure de ces deux choses là de mes propres yeux, prépondit Berthe; puis, s'approchant de la marquise, qui s'etait laissée tomber sur un divan, épuisée par les émotions, elle lui baisa la main et, rassemblant toute son énergie, elle se di-rigea vers la chambre d'Edmond. Le médecin s'avança au-devant d'elle. « Je vous prie, madame la marquise, de ne pas entrer; pendant leur pa-roxysme, les fièvres nerveuses sont conta-gieuses.

— Pour les nerfs faibles; mais les niens sont forts, monsieur le docteur, » repondit Berthe avec fermete, et elle pénetra dans la pièce où Edmond était éten-du sur un large divan, en proie aux plus violentes convulsions. Déjà un voile se répandait sur les yeux de Berthe et un frisson lui parcourait les membres, lorsqu'elle se dit : « Supportons courageuse-ment ce spectacle une première fois, il m'impressionnera moins à l'avenir. » Elle s'assit à quelque distance et observa le médecin et les domestiques. Son sang-froid les remplit tous d'admiration.

Le paroxysme une fois passé, Edmond tombait dans une lethargie de quelques jours, après laquelle il avait besoin de menagements plus ou moins longs sui-vant le caprice de son mal mystérieux et

incurable.
Au bout d'une heure et demie, Edmond devint plus calme, et Berthe, sans avoir rien perdu de sa contenance, alla retrou-

rien perdu de sa contenance, alla retrou-ver sa belle-mère. « Ne l'exagères-tu pas tes forces mora-les, ma chère enfant ? lui demanda la marquise en la serrant dans ses bras.

— Je crois que non, répondit Berthe. Il vaut mieux que je voie volontairement le mal que d'y être forcée par une surprise.

Maintenant j'ai triomphé de la première

impression. La marquise était ravie, et Mme d'Au

vers très-contente de la conduite de vers très-contente de la conduite de Berthe en toute occurence; mais il n'én était pas de même de la comtesse d'Oisebras. Quoique fière d'avoir éleve ses filles à son image, elle était d'un caractère trop despotique pour ne pas essayer de conserver sa domination. Cette tentative échous complètement: Berthe, une fois mariée, s'émancipa de l'autorité maternelle et ne permit pas à sa mère la moindre immixtion dans ses affaires domestiques. Aussi s'affligea-t-elle moins du départ de la comtesse que du départ de Mes d'Auvers, femme encore jeune et d'une conversation femme encore jeune et d'une conversation

rès-agréable.

A l'entrée de l'hiver, Berthe se vit donc seule avec sa belle-mère et son mari. Mais la marquise était si honne et si accoutumée à une vie toute d'abnégation, que l'égoisme de la vieillesse n'avait pu prendre racine dans son cœur. Des le lendemain du mariage, elle plaça Berthe en évidence et lui laissa la haute main, en s'effaçant elle-même. D'un autre côté, dans sa façon d'envisager la vie, elle savait si bien descendre au niveau jeune femme inexperimentee qu'elle ga-gna sa confiance sans l'intimider jamais. Point de rapports plus agréables que les Point de rapports plus agréables que les leurs, constant assaut d'egards affectueux sans exagerations fades ou sentimentales, car ils avaient leur source dans un sentiment vrai.

L'hiver se passa bien plus vite et bien moins tristement que Berthe ne s'y atten-dait. La marquise lui mettait sur les bras tant d'occupation, en lui cédant la sur-veillance et la direction de tout, depuis le menage jusqu'aux propriétés et à la fortune, et elle attachait, en outre, tant de prit à la veir perfeccionne le piec pos-sible son talent musical et ses autres con-naissances, que la jeune femme était cons-tamment surchargee de travail et que les jours s'écoulaient rapidement, partagés entre l'accomplissement de ses devoirs et des delassements tranquilles.

des delossements franquilles.
Elle était sevrée, il est vrai, des joies de la jeunesse et des distractions de la société. Lia coquetterle, qui vouve un si riche aliment dans la vie de salons, dormait chez elle. Les vagues aspirations au bonheur et à l'amour, qui tourmentent tant de jeunes cœurs, n'étaient pas non plus éveillées dans le sien, encore igno-rant de ses propres besoins, de ses propres exigences.

pres exigences. Le printemps et l'été lui furent plus agréables que l'hiver. Edmond, qui se trouvait sensiblement mieux pendant la pelle saison, faisait alors de longues pro-menades, soit à pied, soit en voiture, tan-tôt avec sa femme, tantôt avec sa mère; dans ce dernier cas, Berthe les accompagnait à cheval.

« C'est l'année la plus heureuse de ma vie ! s'écria-t-elle avec joie en accomplis-sant, à l'arrière-saison, sa dix-septième

sant, a l'arriere-saison, sa dit-septieme année.

— I'en suis enchanté, dit le marquis, assez prodigue de cette locution, dont personne ne connaissait la valeur réelle dans sa bouche.

— Puissent toutes les années suivantes ressembler à celle-ci l'ajouta la marquise avec une profonde émotion.

Mme LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro).